



Victime de coups et blessures

Par **kelyly**, le **19/11/2013** à **09:58**

Bonjour,

je vais tenter de vous résumer d'abord la situation :

le 13 juillet dernier, avec une amie et mon copain nous nous sommes rendus en voiture voir un feu d'artifice. A une intersection il m'a semblé voir dans la voiture d'en-face mon ex, que je n'avais pas revu depuis 1 an et demi. Je n'ai rien dit.

Nous nous sommes ensuite rendus au feu d'artifice et sur le chemin pour rentrer quelqu'un nous a barré le chemin ... mon ex a saisi par l'épaule mon copain en lui disant "tu te souviens de moi ?". Mon copain ne l'avait jamais vu, quant à mon ex il avait dû voir en photo mon copain sur internet seulement. Ils ne se connaissaient pas.

Mais il y a un an et demi lors de ma séparation, mon copain d'en ce moment avait pris ma défense par SMS, car mon ex m'insultait de tous les noms. Mon ex avait essayé de l'intimider par messages pour pouvoir se battre contre lui, et mon copain avait rétorqué "ce n'est pas un gringalet comme toi qui va me faire peur." Après ça mon ex s'était mis à l'insulter aussi. Nous nous ne lui avions plus d tout répondu et depuis nous n'avions plus eu de nouvelles.

Pour en revenir à l'histoire, comme mon copain ne le connaissait pas il ne savait pas à qui il avait affaire, il pensait que c'était une vieille connaissance de travail. Et mon ex a alors continué "le gringalet ? ça te revient ?" (il avait d'ailleurs fait de la musculation depuis, à croire que c'était à cause de cette remarque). Mon copain qui n'est pas du tout bagarreur et beaucoup plus sensé que mon ex lui a répondu "Ah ! Mais ça c'est de l'histoire ancienne, c'est bon t'as toujours pas oublié c'était y a un an et demi !". Ensuite mon ex lui a proposé de

"venir dans un coin de rue pour régler ça" (nous étions alors sur un grand boulevard où une 40aine de personnes nous encerclaient pour pouvoir voir une bagarre) et lui a dit que de toute façon il avait vu notre voiture et savait où est-ce qu'on s'était garés.

Mon copain refusait catégoriquement de le suivre et moi pendant tout ce temps je poussais (du moins j'essayais) mon ex pour qu'il parte et qu'il nous laisse tranquilles. Mais il s'en fichait de moi, il avait les yeux braqués sur mon copain et attendait simplement de se battre. Je regardais tous les gens autour de moi en essayant de leur demander de l'aide par mon regard car je savais que ça allait mal se finir et je ne savais pas quoi faire, mais ils étaient tous là autour à regarder le spectacle ... Quand nous essayions de partir, mon ex nous bloquait la route et attrapait par l'épaule mon copain.

A un moment donné il a perdu patience, mon ex a fait semblant de se retourner comme s'il allait enfin partir. Puis d'un seul coup, très rapidement ... le coup de poing est parti en plein dans la mâchoire de mon copain. Mon copain est tombé à terre, il était tout proche de la route où des voitures passaient. Mon ex s'est directement enfui avec deux de ses amis qui étaient restés parmi les "spectateurs" (d'après mon amie qui avait regardé la scène aussi et qui avait reconnu deux personnes qui arrêtaient pas de nous regarder pendant le feu d'artifice - en fait ils devaient nous surveiller pendant que mon copain se préparait à recevoir un signal de quand nous rentrerions -> tout était prémédité).

Tous les gens autour se sont ensuite dispersés et ont fait comme si de rien était, comme s'ils n'avaient rien vu et ont laissé mon copain à terre pendant que moi je hurlais dans la rue comme une hystérique, j'étais hors de moi. Mon amie qui avait aussi vue la scène, elle, était restée assise par terre car elle était écoeurée par la vue de tout ce sang. Mon copain a réussi à se relever tout seul, il avait un grand trou dans tout le coin de la bouche, il était ouvert et ça n'arrêtait pas de pisser le sang (mon ex devait sûrement avoir une chevalière quand il lui a fait ça). Mon copain a réussi à me bredouiller d'appeler la police et les pompiers. Les policiers n'ont pas retrouvé mon ex et ses amis avec la description qu'on leur a faite.

La suite n'est pas très importante, donc j'en viens maintenant aux dégâts causés ...

Mon copain a eu 7 points de suture dans le coin de la bouche. Il n'a pas pu manger, ni boire pendant 1 semaine (il devait tout faire avec des pailles), il n'a pas pu aller au travail pendant 1 ou 2 semaines, il n'a quasiment pas dormi pendant 2 semaines car il avait peur de recroiser mon ex et aussi parce que la douleur de sa blessure était atroce. Il ne pouvait quasiment plus parler. Aujourd'hui il a toujours un gros hématome à cet endroit et une cicatrice bien voyante.

Nous avons été voir l'UCMJ (UNITE CONSULTATIONS MEDICO-JUDICIAIRES) qui a conclu 8 jours d'ITT (si jamais plus tard mon copain découvre d'autres séquelles, surtout aux dents qui sont maintenant sensibilisées, le nombre de jours d'ITT pourra être augmenté).

Mon copain a déposé plainte, et moi j'ai déposé une main courante (en reparlant de menaces qu'il m'avaient faites il y a un an et demi). Mon amie n'a pas voulu se porter comme témoin car elle avait peur des retombées et que l'auteur des faits s'en prenne à elle, et elle ne voulait pas être mêlée à cette histoire.

Mon copain a dû payer 100 euros de frais d'hôpitaux pour la nuit du 13 au 14 juillet (comme

c'était un samedi et c'était un jour férié c'était beaucoup plus cher).

Le policier qui s'occupe de notre dossier a l'air de ne pas le prendre au sérieux (vu comment il me "cassait" pendant mon témoignage. Par exemple quand je voulais qu'il marque que c'était prémédité il me disait que ça changeait rien et que c'était pas un meurtre non plus. Ou bien quand je disais qu'il avait sûrement une chevalière il me disait que je n'avais pas de preuve donc on ne pouvait pas le marquer dans mon témoignage, etc.), pour lui ça doit juste être un différent amoureux entre des jeunes. Donc ça n'a pas du tout l'air de le préoccuper. Il a d'ailleurs fait des photos des dégâts sur mon copain à la va-vite, en en prenant une seule alors qu'il avait aussi des points de sutures à l'intérieur de la bouche.

Le policier n'a jamais cherché l'adresse de mon ex (qui avait déménagé depuis que j'étais avec lui) alors qu'il disait qu'il allait le faire et que nous connaissions son prénom, son nom de famille, sa date de naissance et l'adresse de ses parents. Du coup j'ai cherché toute seule de mon côté et j'ai fini par trouver l'adresse que j'ai transmise au policier chargé du dossier. En fait mon ex habitait dans l'immeuble juste en face de là où il avait frappé mon copain, donc évidemment que les policiers ce soir là ne l'avait pas retrouvé dans les rues.

Depuis, nous n'avons pas de nouvelles. Le policier chargé du dossier nous délaisse complètement. La dernière fois que j'ai appelé c'était en octobre où il me disait que l'auteur des faits avait été convoqué et entendu et qu'il allait passer en composition pénale. Mais il ne m'a pas donné de date. Il m'a dit aussi que mon copain allait recevoir une lettre dans la semaine. Sauf que cette lettre il ne l'a jamais reçue. Ça fait plus d'un mois et demi que nous l'attendons. Nous ne savons pas quand est-ce que l'auteur des faits passe en composition pénale.

J'ai rappelé il y a un mois le policier chargé du dossier pour savoir pourquoi nous n'avions pas reçu de lettre et il m'a répondu qu'il ne s'occupait plus du dossier, qu'il avait été transmis au parquet d'Evry au service des compositions pénales et que c'était à eux d'envoyer cette lettre. Hier j'ai appelé le parquet d'Evry qui est donc sensé avoir reçu le dossier de l'auteur des faits il y a un mois ... et visiblement aucun dossier à son nom existe là-bas. Et ils m'ont dit que c'était la première fois qu'ils entendaient que c'était à eux d'envoyer une lettre à la victime, parce que normalement c'est le commissariat où on a porté plainte qui s'en charge. J'ai donc rappelé aujourd'hui le policier en charge du dossier et il m'a limite envoyée bouler en me disant qu'il n'avait plus rien à voir avec ce dossier, qu'il avait bien été transmis et que je devais me débrouiller et que ce n'était pas à eux d'envoyer une lettre à la victime et qu'il ne pouvait pas me donner plus d'informations ni me communiquer la date de la composition pénale (s'il y en a vraiment ...). Je lui ai donc demandé à qui je pouvais m'adresser en lui disant que j'avais déjà appelé le parquet d'Evry. Et il m'a répondu d'envoyer une lettre au parquet en leur expliquant la situation et en leur disant que nous voulons des nouvelles ... sauf que ça revient au même que d'appeler. Je ne comprends plus rien ! J'ai l'impression qu'on nous mène en bateau et que l'affaire ne va jamais aboutir à quoi que ce soit. Ça me dégoûte cette justice française ...

Après cette longue histoire (désolée, et merci d'avoir lu), voici mes questions :

A qui puis-je m'adresser, que dois-je faire maintenant d'après vous ?

Que risque l'auteur des faits ? (rappel : 8 jours d'ITT pour coups et blessures -> composition

pénale)

Comment ça se fait d'après vous que ce soit si long et que son dossier ne figure pas au parquet ?

Peut-il avoir un casier pour ce qu'il a fait ?

Mon copain peut-il demander une indemnisation ? A qui ? Comment ?

Comment mon copain peut-il se faire rembourser des 100euros d'hôpital ? (il n'avait pas sa carte vitale, ni argent le jour où s'est arrivé donc il a dû payer par courrier)

Merci mille fois d'avance pour vos réponses, je ne sais plus du tout à qui m'adresser et je n'arrête pas d'appeler à droite et à gauche sans arrêt.